



"Swiss-Moi!"

*Paroisse catholique romaine
Moutier Saints Germain et Randoald*

Dimanche du Saint-Sacrement

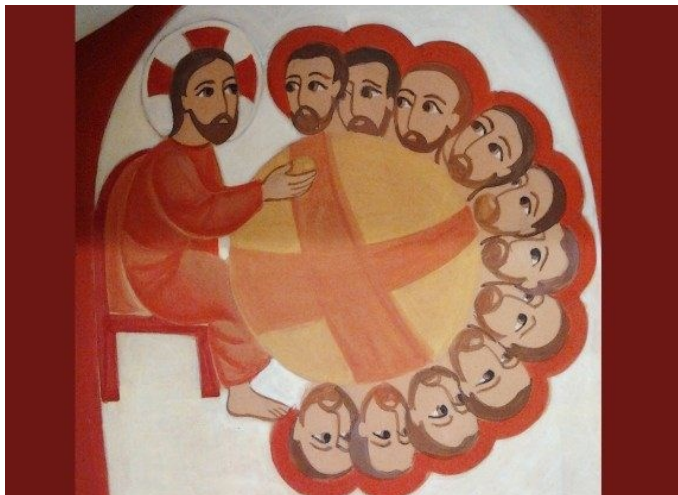
FEUILLE DOMINICALE
5-6 juin 2021 / Ariane Droz

« Jésus, le pain vivant descendu du ciel qui donne la vie éternelle »

La liturgie nous propose en ce dimanche de célébrer la solennité du Saint-Sacrement du corps et du sang de notre Seigneur Jésus-Christ.

Au soir du jeudi saint, nous avons célébré l'institution de l'Eucharistie, célébration au cours de laquelle l'Eglise commémore le sacrifice du corps et du sang du Christ, donnant ainsi sens à notre attachement à ces paroles de Jésus au seuil de sa passion et de sa résurrection : « faites ceci en mémoire de moi ».

Et pourtant, les fêtes pascales achevées, l'Eglise nous invite encore, comme dans une solennité particulière, à commémorer le sacrifice du corps et du sang dans la célébration du Saint-Sacrement. Cette célébration, tout en nous rattachant par la foi au corps et sang de Jésus, nous enseigne particulièrement de la présence permanente et vivifiante de notre Seigneur parmi nous.



La Célébration du Saint-Sacrement nous indique ainsi que le Seigneur chemine et marche avec et parmi nous quelles que soient les routes sinueuses que nous empruntons, du moment où notre regard reste fixé sur cet admirable sacrement de son corps et de son sang, nous donnant ainsi l'assurance que notre vie est fondée sur le roc éternel qu'est la foi en Jésus, Christ et Sauveur.

C'est cela le but ultime de cette célébration du Saint-Sacrement : savoir qu'unis pour toujours au Christ, nous recevons la vie éternelle par son corps et son sang. Prions donc, frères et sœurs, que nous possédions la jouissance éternelle de la divinité de notre Seigneur, car nous en avons ici-bas l'avant-goût lorsque nous recevons son corps et son sang. Amen.

Père jésuite Ephraïm Nlandu

1^{ère} lecture : Exode 24, 3-8

« Voici le sang de l'Alliance »

Psaume 115

2^{ème} lecture : Hébreux 9, 11-15

« Son sang purifiera donc notre conscience »

Evangile : Marc 14, 12-16.22-26

« Ceci est mon sang »



Le Saint-Sacrement du corps et du sang du Christ.

Les paroles de Jésus « Ceci est mon corps [...]. Ceci est mon sang, le sang de l'Alliance », révèlent l'importance du Saint-Sacrement : il est nourriture et alliance de tout un peuple, action de grâce, mémorial de la mort-résurrection du Christ et espérance en son retour.

Ref : www.croire.la-croix.com

Apprends-nous à aimer !

Le soir de la Cène, Jésus a dit à ses disciples : Je vous donne un commandement nouveau :

**Aimez-vous les uns les autres
comme je vous ai aimés (Jn 13, 34).**

La nouveauté – c'est clair – consiste dans la proposition comparative qu'il emploie ce soir-là. Pour la première fois il ose nous demander de nous aimer les uns les autres autant qu'il nous aime.

Pourquoi donc Jésus a-t-il attendu ce repas pour nous donner un tel commandement ?

Il semble bien que ce soit en vertu du lien qu'il voulait établir à jamais entre l'Eucharistie et la charité fraternelle. Pour que nous puissions nous aimer les uns les autres comme il nous aime, il instituait ce même soir le sacrement de son Amour.

Ref. www.eucharistie.ch



Une pensée, une prière pour
Jacqueline Vaquin-Arrigoni
Kurt Hennig

Qui ont rejoint notre Seigneur pour la vie éternelle.
Nous présentons nos sincères condoléances aux familles en deuil.

LA VIE DE NOTRE PAROISSE

Lundi 7 juin 2021

13h30 Ouvroir à la MdO.

19h15 Prière du lundi à Notre-Dame.

Mardi 8 juin 2021

08h00 Aumônerie à l'hôpital et au home l'Oréade.

19h30 Répétition de la Sainte-Cécile à Notre-Dame. Un seul groupe.

Mercredi 9 juin 2021

08h30 Célébration à Notre-Dame.

Vittoria Fioroni Yvonne et Charles Schneider
Les défunts des familles Jolidon-Fleury

16h00 Prière du chapelet des enfants de Marie. A Notre-Dame.

19h30 Rencontre du Conseil de Paroisse et du Conseil des Orientations pastorales à la MdO.

Jeudi 10 juin 2021

19h30 Rencontre de l'équipe du parcours confirmation à la MdO.

Samedi 12 juin 2021, 11^e dimanche du temps ordinaire

14h00 Rencontre des servants de messe à la MdO.

17h30 Célébration eucharistique à Notre-Dame.

Antonio Baglivo Addolorata Giaccari Domenica De Rinaldis
Jean-Louis Gyax Jeanne et Georges Tschiegg Intention particulière

Dimanche 13 juin 2021, 11^e dimanche du temps ordinaire

10h15 Célébration eucharistique à Notre-Dame.

Julian Ottavio Parro Fredy Seydoux

17h00 Prière du chapelet de Notre-Dame de Fatima à Notre-Dame.



La quête du dimanche du Saint-Sacrement est en faveur du projet Theodia, qui a pour but de recenser des informations catholiques sur une plateforme internet. Grâce à votre don la recherche d'évènements religieux catholiques est améliorée et mise à disposition d'un large public. Merci pour votre don.

Le produit de la quête en faveur des Sœurs du Carmel à Develier se monte à Frs 338.55.

Conseil des Orientations pastorales

Vous avez la possibilité, jusqu'au 12 juillet, de proposer des paroissiens pour compléter l'équipe du CdOp pour la période de ces 3 prochaines années.

Les bulletins de consultation et les indications se trouvent à l'entrée de Notre-Dame. Merci pour votre contribution importante pour la communauté !

Nouvelles mesures d'assouplissement pour les célébrations et rencontres pastorales

Après les annonces du Conseil fédéral, mercredi passé, un nouvel assouplissement des mesures de lutte contre le coronavirus sont entrées en vigueur lundi 31 mai 2021. Le principal changement pour la vie et les activités de l'Église concerne l'élévation du nombre maximal de personnes autorisées pour les célébrations et les manifestations.

Pour les célébrations : 100 personnes sont autorisées à l'intérieur et 300 personnes à l'extérieur. Dans les deux cas sans compter les célébrants et les intervenants. Il reste l'obligation de respecter les distances et de porter un masque.

La Confédération n'oblige plus à la collecte des coordonnées pour les célébrations.

Pour les manifestations (rencontres de groupes, de parents, de conseils, etc.) : 50 personnes. Cette limite vaut désormais aussi pour les animations avec les enfants et les jeunes.

Les **chorales** peuvent répéter (maximum 50 personnes avec règles de distances ou masque), elles peuvent chanter en plein air, mais elles **ne peuvent pas se produire à l'intérieur.**

Les **réunions privées** avec la famille et les amis (qui ne se déroulent pas dans des lieux publics) sont autorisées à l'intérieur avec un maximum de **30 personnes** (enfants compris). A l'extérieur, un maximum de 50 personnes (enfants compris) est autorisé.

Par contre, **les apéritifs restent interdits** car il n'est pas possible d'observer les règles applicables aux terrasses de restaurant : places assises obligatoires (pas de tables debout), tables de six maximum, respect des distances entre les tables et collectes des données.

Les changements qui interviennent aujourd'hui offrent de belles perspectives pour la période estivale et pour le temps des vacances. Il convient toutefois de rester encore prudents et de maintenir les mesures de protection.

Jura pastoral